



Commune de Genolier
Conseil communal

DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE ORDINAIRE

DU 10 décembre 2020

1. ACCEPTATION du préavis 61/2020

Concernant la demande de crédit transitoire de CHF 113'700.- TTC destiné à financer le remplacement des collecteurs EC et EU au chemin de Thiéré.

2. ACCEPTATION du préavis 62/2020

Concernant la demande d'un crédit de CHF 120'000.- TTC, destiné à financer le remplacement de la canalisation EC le long de la voie du NStCM (enThiéré), étant donné l'acceptation d'une convention signée avec le NStCM.

3. ACCEPTATION du préavis 63/2020

Concernant la révision des statuts de l'ORPC (Organisation Régionale de la Protection Civile)

4. ACCEPTATION du préavis 64/2020

Adoptant le budget communal 2021 tel que présenté et prenant acte du plan d'investissement

5. ACCEPTATION du préavis 65/2020

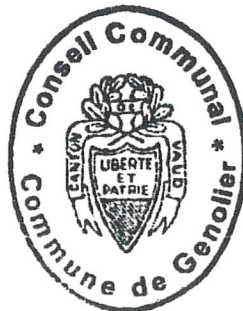
Concernant la demande d'un crédit de CHF 54'000.- TTC destiné à financer le remplacement de la conduite ESP sur la parcelle n° 249 pour sa mise en conformité au PDDE et selon les directives de l'ECA.

Genolier, le 10 décembre 2020

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Nicolas Bolay



La Secrétaire

Laurence Werlen

Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch